

## 117 ans après la Constitution de 1907, le Valais a l'occasion unique de se doter d'un nouveau texte fondateur!

Pouvez-vous imaginer que notre Constitution actuelle ne parle ni de tourisme, ni des seniors, encore moins de numérique, de transparence, d'égalité hommesfemmes, ni de culture, ni même des droits fondamentaux de la population?

## Le 3 mars 2024, le peuple valaisan peut changer les choses.

Après 4 ans de travaux, la nouvelle Constitution soumise au vote est solide, équilibrée et tournée vers l'avenir. Elle a été largement soutenue par les groupes politiques de la Constituante.

### Un Valais prêt à relever les défis à venir

Le texte proposé rend justice aux traditions cantonales, tout en offrant des outils pour relever les défis du 21° siècle en matière d'économie, de santé, de politique familiale ou encore d'environnement.

# Et vous, choisirez-vous le Valais de 1907 ou ce projet d'avenir?

Une **double question** sera posée à la population: • acceptez-vous le **projet** de Constitution (incluant le droit de vote des étrangers au niveau communal)? • Acceptez-vous la **variante** (sans ce droit de vote)? • La population devra également décider, en cas de double «OUI», si le **projet** ou la **variante** entre en vigueur.

## Donner au Valais les outils pour gérer les défis qui l'attendent



#### **Famille**

- Création d'un Tribunal de la famille
- Congé parental cantonal à défaut d'une solution fédérale
- Reconnaissance du travail des proches aidants



#### **Environnement**

- Droit à un environnement sain et sûr
- Production énergétique indigène et renouvelable
- Renforcement des moyens pour la mobilité douce



- Ancrage de la prévention en matière de santé
- Protection de la santé physique et mentale au travail
- Renforcement des soins à domicile



- Conseil d'État à 7 membres, plus représentatif
- Professionnalisation et dépolitisation de la justice
- Renforcement de la transparence des institutions

#### Économie & tourisme

- Tourisme diversifié, de qualité et équilibré
- Dynamique positive pour une économie innovante
- L'agriculture et la sylviculture reconnues et soutenues



#### **Territoire**

- Découpage du canton en six régions
- Coordinateurs régionaux nommés par les communes
- Occupation rationnelle du territoire et mesurée du sol



### **Culture & sport**

- Reconnaissance de la culture comme un ciment social
- Soutien renforcé au sport d'élite et au sport amateur
- Renforcement de la sauvegarde du patrimoine







Plus d'informations sur www.constitution-oui.ch